



**ÉCOLE DES
ENTREPRENEURS
DU QUÉBEC**

Mémoire

Feuille de route montréalaise en économie circulaire

Dans le cadre de la Commission sur le développement
économique et urbain et l'habitation

Présenté au Service du développement économique
de la Ville de Montréal

Par l'École des entrepreneurs du Québec

Montréal, le 19 mai 2023

1. Présentation de l'organisme

L'École des entrepreneurs du Québec (ÉEQ) est un OBNL qui compte plus de 37 ans d'expérience au service du développement des compétences des entrepreneur.e.s de tous les horizons. Avec ses 8 campus régionaux, elle soutient le talent en affaires partout au Québec et même ailleurs : L'École a réalisé des mandats internationaux de transfert de son expertise dans plus de 20 pays.

Dans notre travail auprès des entrepreneur.e.s, nous plaçons l'individu au cœur de la démarche. Nous développons ses compétences pratiques par l'expérience et la résolution de problèmes concrets en entreprise. L'École brille sous les valeurs de la collaboration, l'engagement, l'agilité et l'innovation !

2. Introduction

Afin de contribuer aux efforts de la Ville de Montréal pour accélérer la transition circulaire de l'économie métropolitaine, l'École des entrepreneurs du Québec (ÉEQ) est heureuse de présenter son mémoire qui met valeur les actions prioritaires entourant la croissance durable et l'implantation d'une économie circulaire au sein des entreprises.

D'emblée, l'ÉEQ est fière d'être au premier rang parmi les acteurs de soutien et de renforcement des compétences des entrepreneur.e.s de la métropole. Par ses valeurs de la collaboration, de l'engagement et de l'innovation, l'ÉEQ souhaite non seulement être partie prenante, mais être un leader dans la promotion et la transmission de connaissances en matière d'entrepreneuriat durable. Dans ce mémoire, l'ÉEQ garde constamment à l'esprit le fait que de travailler en équipe auprès des partenaires de l'écosystème demeure la meilleure façon d'atteindre les objectifs ciblés. Ainsi, nous veillerons à chaque étape de nos réflexions, à assurer un continuum de services entre les différents acteurs de l'entrepreneuriat afin qu'ensemble, nous puissions assurer un support adéquat et fournir le maximum de ressources aux entrepreneur.e.s qui désirent effectuer une transition écologique, quelle que soit sa nature ou l'ampleur de son impact.



3. Contexte

L'époque actuelle est marquée par plusieurs défis. Que l'on parle de la santé physique ou mentale, de la disponibilité des ressources, ou encore des nombreux enjeux environnementaux, les entrepreneur.e.s sont confrontés à de nombreuses problématiques qui sont souvent difficiles à prioriser. Prenons l'exemple de la crise climatique. Les messages sont nombreux et très diversifiés : réduire la consommation énergétique, réduire les déchets, réduire la consommation d'eau, consommer et s'approvisionner localement, cesser l'utilisation de produits à usage unique, etc.

Nous sommes d'accord que tous ces enjeux ont leur degré d'importance et que nous devons agir efficacement et rapidement pour en diminuer les impacts négatifs sur notre environnement. Toutefois, on oublie parfois que l'entrepreneur.e qui fait face à l'ensemble des défis mentionnés ci-haut adoptera une posture de priorisation. Par où commencer ? Quoi prioriser ? Quel geste aura le plus d'impact pour mon entreprise et pour l'environnement ? Est-ce que les actions posées auront un impact bénéfique pour mon entreprise et ma rentabilité ? Voici quelques questions seulement qui traversent l'esprit des dirigeant.e.s d'entreprise. Trop d'informations, un manque de priorisation, et la grande question "What's in it for me?" viennent freiner le développement de projet concret au sein des entreprises.

Nous souhaitons donc que la Commission garde en tête la réalité du quotidien des entreprises : ils veulent faire mieux, mais ne savent pas nécessairement par où commencer et quel projet choisir pour obtenir plus d'impact positif pour eux ainsi que pour la planète.

Nous vous proposons donc dans ce mémoire, quelques humbles pistes de solutions afin de stimuler la création de projets concrets en matière d'économie circulaire auprès des entreprises de la métropole. Ces pistes de solutions répondent à l'orientation 1 de la feuille de route, soit de faciliter la transition des entreprises vers l'économie circulaire.



4. Pistes de solutions

L'école des entrepreneurs proposent aux membres de la commission, 3 principales actions et quelques conditions de succès pour implanter concrètement des projets d'économie circulaire dans l'écosystème entrepreneurial de Montréal. Ces trois idées répondent à 3 objectifs principaux, soit d'être concret dans la réalisation de projets, d'arrimer les ressources pour optimiser les projets à déployer et finalement de sensibiliser les entrepreneur.e.s au concept de l'économie circulaire.

SOLUTION 1 : DÉVELOPPER LES COMPÉTENCES ET FAVORISER LA MISE EN ACTION (Priorité 1.1)

Concentration des actions vers les secteurs prioritaires

Tel que présenté dans les documents de références de la Commission, la Ville de Montréal a déjà identifié 5 secteurs d'activités où des interventions en économie circulaire sont à prioriser. Nous croyons également que la stratégie d'identifier et de collaborer auprès des entreprises à plus fort impact générera un potentiel plus grand d'atteinte des objectifs ciblés. Ainsi, forte de plusieurs années d'expérience dans le développement des compétences spécifiques à divers secteurs d'activités, l'ÉEQ se porte volontaire pour mettre sur pied un programme qui vise le développement des compétences relatives aux entreprises appartenant à des secteurs d'activités à fort potentiel de circularité. Déjà, l'École collabore étroitement auprès des entreprises du secteur bioalimentaire, de la construction, des textiles, de la mobilité et de la logistique.

Il serait donc naturel de poursuivre nos collaborations actuelles en offrant une diversification de parcours d'apprentissage qui viseraient l'atteinte d'objectifs spécifiques en économie circulaire.

Contribution de l'ÉEQ et déploiement de projets

Sachant que l'un des freins à la mise en action de projets en économie circulaire repose sur le manque de connaissances et de compétences des entrepreneur.e.s, l'ÉEQ croit que cette solution permettrait d'agir concrètement à la réalisation de projets dans les entreprises montréalaises.

Ainsi, l'ÉEQ pourrait proposer aux entrepreneur.e.s de la métropole, en collaboration avec la Ville de Montréal, un parcours de formation par secteur d'activités, reposant sur la transmission de connaissances en économie circulaire, et le développement des compétences appropriées permettant de mettre sur pied un projet concret et réalisable.

Ce parcours comprendrait plusieurs aspects permettant la réalisation d'un projet durable, soit à titre d'exemple : le modèle d'affaires durable, l'engagement des parties prenantes, la gestion des ressources matérielles, humaines et financières, la vision et la raison d'être dans une perspective d'un avenir durable, bien évidemment l'économie circulaire, etc.

Parmi les objectifs d'une telle mesure, nommons que cela permettrait de cibler des secteurs d'activités parmi ceux à prioriser, permettrait également de définir des indicateurs précis tel le nombre et le type d'entreprises visées, en plus de développer des projets en temps réel en toute proximité auprès des entreprises auprès desquelles nous pourrions mesurer l'impact au fil du temps.

Projet axé sur la collaboration

De plus, nous croyons qu'un tel projet devrait compter sur la collaboration de plusieurs partenaires de l'écosystème afin d'assurer une réponse complète aux besoins des entrepreneur.e.s. Nous croyons par exemple que le parcours proposé devrait mettre en valeur la contribution des partenaires de financement afin d'assurer la réalisation financière des projets. Ainsi, pour le financement de projets, les initiatives de certains partenaires de l'écosystème, tel que PME MTL, Fondation, Québec Circulaire et le Fonds Écoleader pourraient être présentés auprès des participant.e.s des programmes proposés par l'ÉEQ. Notons aussi l'apport indispensable de Synergie Montréal, de RECYQ-QUÉBEC ainsi que d'autres partenaires afin d'aider l'ÉEQ à se doter et à maintenir les meilleures pratiques en économie circulaire. Ainsi, fidèle à nos valeurs, nous pourrions assurer de fournir aux participant.e.s un contenu de qualité et aligné sur les grandes tendances actuelles.



Impact

Depuis quelques années, l'importance du calcul d'impact des projets a pris une grande ampleur à Montréal. De plus en plus, les bailleurs de fonds souhaitent connaître l'impact de leur financement sur les projets déployés. L'ÉEQ répond donc à ce nouvel impératif en créant pour chaque parcours qu'elle met sur pied, une série d'indicateurs lui permettant de mesurer la progression des objectifs fixés par les bailleurs de fonds, les partenaires des projets, ainsi que les cibles fixées par les entreprises elles-mêmes. L'intégration d'indicateurs permet de suivre la progression du projet dans le temps et permet du même coup d'ajuster les plans d'actions en cours de route afin de les adapter sans cesse aux nouvelles réalités de l'entreprise et de l'environnement. Dans le cadre d'un projet en économie circulaire, il serait possible à titre d'exemple, de déterminer les impacts du projet sur la quantité de déchets réduits ou sauvés, sur la provenance de matières ou encore sur les économies financières réalisées grâce au projet. Les indicateurs choisis seront développés par les entreprises participantes en fonction des cibles qu'elles se sont fixées dans le cadre du projet. Il serait possible que l'ÉEQ collabore auprès d'experts afin de procéder à certains calculs précis d'impacts environnementaux.



Durée du projet

Afin d'assurer la réussite du projet, il est primordial de le déployer sur une période suffisamment longue pour en permettre un rayonnement adéquat auprès des entrepreneur.e.s ainsi qu'une amélioration continue au fil des ans. Grâce au projet Succès croissance qui s'est échelonné de l'année 2020 à 2023, L'ÉEQ et la Ville de Montréal ont pu, au fil du temps, ajuster, améliorer et bonifier le projet afin qu'il réponde de mieux en mieux aux besoins changeant des entrepreneur.e.s. Des participants au projet Succès croissance ont témoigné que l'amélioration du programme au fil des ans leur a permis d'obtenir des gains en efficacité et en pertinence tant au niveau de leurs apprentissages que dans le déploiement de solutions dans leur entreprise.

SOLUTION 2 : S'ADAPTER POUR MIEUX SENSIBILISER (Priorité 1.3)

L'École des entrepreneurs du Québec s'engage à sensibiliser les entrepreneur.e.s en enchâssant le concept d'économie circulaire dans l'ensemble de son contenu. Déjà bien structuré et véhiculé, le contenu en développement durable est évidemment bien valorisé dans notre parcours Transition Écologique, ainsi que dans notre parcours en écoresponsabilité offert au Conseil des métiers d'art du Québec (CMAQ). Nous souhaitons toutefois étendre les principes du développement durable et de la transition écologique à l'ensemble de nos parcours et nos formations.

Pour y parvenir, l'ÉEQ devra ajuster, modifier et compléter une grande partie de ses contenus actuels. Un soutien financier pour permettre le virage écologique du contenu de l'ÉEQ serait une solution à envisager pour sensibiliser tous les entrepreneur.e.s qui fréquentent l'École sur le plan climat de la Ville de Montréal et plus particulièrement sur l'économie verte et résiliente. En intégrant du contenu en développement durable dans l'ensemble de nos programmes, l'ÉEQ serait en mesure d'atteindre un potentiel d'environ 7000 personnes sensibilisées par année.

Rappelons que plusieurs bailleurs de fonds et partenaires exigent désormais aux entrepreneur.e.s d'inclure à leur plan d'affaires des actions concrètes en développement durable. Il est donc essentiel que les outils et le contenu soient adaptés à cette nouvelle réalité.

SOLUTION 3 : PROJET D'ARRIMAGE

Une troisième idée est de favoriser la mise sur pied d'un projet d'arrimage entre les entreprises intéressées à développer un projet d'économie circulaire. Des partenaires de l'écosystème pourraient développer, en potentielle collaboration avec l'ÉEQ ainsi que tout autre partenaire pertinent, un appel à projet qui aurait pour objectif de créer une base de données ralliant les entreprises intéressées à participer à un projet d'économie circulaire. Cette base de données permettrait de rassembler leurs besoins en extrants et/ou en intrants, leur positionnement géographique et les objectifs de leur projet. Les partenaires du projet pourraient agir comme entremetteurs afin de réunir les entreprises à fort potentiel de collaboration et ainsi faciliter le maillage et le déploiement de projets dans la métropole.

Ce projet, porté par une identité visuelle forte, pourrait faire la promotion des objectifs en économie circulaire du plan en transition écologique de la Ville de Montréal et devrait être accompagné d'un financement spécifique pour permettre le déploiement de projets issus de ce service d'arrimage. Les partenaires dont l'ÉEQ, pourrait faire rayonner l'initiative auprès de ses entrepreneur.e.s afin d'y stimuler la participation.

5. Conditions de succès pour une transition de l'économie linéaire vers une économie circulaire dans les entreprises :

Plusieurs mémoires déposés dans le cadre de la commission ont fait mention des conditions préalables à la réussite de l'implantation de l'économie circulaire dans l'écosystème entrepreneurial montréalais. Nous tenons donc à appuyer, réitérer et ajouter des éléments à ces conditions :

- Mieux catégoriser et **prioriser** les actions en matière de développement durable que l'on souhaite faire adopter aux entreprises ;
- Démontrer la pertinence, l'impact et le choix de cette priorisation aux entrepreneur.e.s ;
- **Accompagner** l'entreprise dans le choix du projet à plus fort impact positif pour elle-même et pour l'environnement ;
- **Informé**r les entrepreneur.e.s en amont de tous changements, attentes municipales ou imposition de nouvelle réglementation ;
- Offrir des programmes de **financement** aux entrepreneur.e.s pour permettre la réalisation de projets concrets d'économie circulaire en entreprises ;
- **Collaborer** avec les organismes experts en mesure d'impacts afin d'assurer la pertinence et l'évolution des projets proposés en économie circulaire ;
- Mesurer les impacts internes et externes pour l'entreprise, ainsi que les impacts sociaux et environnementaux que le projet peut générer.

6. Conclusion

Pour terminer, nous souhaitons souligner que l'ÉEQ est fière de participer aux efforts de la Ville de Montréal pour atteindre les objectifs qu'elle s'est fixée en matière de développement durable. Nous souhaitons, par notre expertise et la qualité des services que nous offrons, nous engager dans le développement d'une économie verte pour la métropole.

L'ÉEQ est également fière de participer, en collaboration avec la Ville de Montréal, à l'atteinte des cibles de l'objectif 4 de l'organisation des Nations unies en matière de développement durable en contribuant à ce que tous aient accès à de l'enseignement de qualité à coût abordable, ainsi qu'en augmentant le nombre de personnes à disposer de compétences en entrepreneuriat.